BILAN D'ACTIVITÉ 2019

Offrir une seconde chance aux Hommes en donnant une seconde vie aux objets....

Siège : 7 ter Avenue Marie-Louise - 94210 La Varenne Saint-Hilaire
Saint-Maur-des-Fossés : 90 bis Avenue Barbès - 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Orly : 43 rue du Docteur Calmette 94310 Orly (boutique solidaire) / 15 rue des Hautes Bornes 94310 Orly
01 48 83 13 67 - courrier@association-approche.com.fr
www.association-approche.com.fr

approche insertion

CONSEIL D'ADMINISTRATION
ÉLU LE 11 AVRIL 2019

Présidente : Anne-Christine BANDIN - Formatrice
Vice-présidente : Françoise LAGESTE - Cadre bancaire
Vice-présidente : Nathalie PINARDON - Directrice de l'action sociale - Mairie
Trésorier : Marc LAIMAY - Directeur financier
Trésorière adjointe : Danièle RIBOULEAU - Directrice d'agence bancaire
Secrétaire : Pascale VIOT - Chargée de développement et communication
Secrétaire adjoint : François BARRAUD - Formateur
Secrétaire adjoint : Marc DEVESA - Cadre bancaire

Pierre BANDIN - Cadre secteur social
Christophe BOUCLY - Employé de banque
Stéphane BOURDEL - Responsable compliance
Isabelle BELLAMI - Animatrice commerciale
Anne MAZUE - Docteur vétérinaire
Véronique MICHALAK - Formatrice consultante
Jean-Paul ULRICH - Ingénieur en chef honoraire RATP
Jacques ZEMORI - Pharmacien
Gilles LE FER - Gestionnaire de stocks

ÉDITORIAL

Concilier éthique de la gouvernance et efficacité économique

Cette problématique des acteurs de l'économie sociale et solidaire est au cœur des préoccupations d'**approche**. Afin d'assurer la pérennité de nos structures, nous devons être « efficaces *économiquement* » sans jamais oublier ce pourquoi nous existons.

La vocation d'approche est l'accompagnement vers un emploi durable de personnes fragilisées par les événements de la vie.

Tous nos projets et toutes nos actions sont toujours initiés dans le respect de ces deux impératifs.

C'est dans cet esprit, qu'au cours de cette année 2019, sont notamment menés :

- La création d'un deuxième chantier d'insertion-Ressourcerie sur le territoire d'Orly.
  Engagé il y a maintenant 2 ans, ce projet arrive à son ultime phase de travaux, de recrutement de salariés permanents et de salariés en insertion, d'acquisition de matériel de production, d'aménagement. Depuis Juin 2019, l'ouverture une journée par semaine d'une Ressourcerie éphémère permet de tisser des liens localement et d'amorcer la constitution d'un stock de matériel. Six salariés en insertion travaillent sur le territoire à compter du 1er Décembre sous la responsabilité de la coordinatrice du site, Deborah Travaux.
  L'ouverture est lancée début de l'année 2020.
- L'organisation de la journée festive annuelle des ***Automnales*** d'**approche**, le dimanche 13 octobre.
  Cette manifestation, désormais récurrente, attire près de 500 visiteurs et mobilise plus de 50 bénévoles.
- Le plaidoyer auprès du député Frédéric Descrozaille sur le projet de loi relatif à la *« lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire »* débattu au cours de l'année, dans lequel nos réseaux, régional (*REFER*) et national (*Réseau des Ressourceries*), nous engagent. La création d'un fonds pour le réemploi solidaire demandé par les différents réseaux (Ressourceries, Emmaüs, Envie, etc.) ne verra pas le jour. La déception est grande, mais grâce au travail engagé de réflexion et d'influence, les acteurs du réemploi solidaire se sont fait connaitre et plusieurs mesures sont adoptées.
- La consolidation de notre socle associatif. Belle réussite pour l'accroissement du nombre d'adhérents. Suite aux différentes opérations de communication engagées, de 357 en 2018, il s'élève à 461 en 2019.
- Les rencontres avec nos partenaires locaux : directeur des déchets du territoire *Paris-Est-Marne et Bois*, directeur et élu du développement durable de la *ville de Saint-Maur*, etc. Ces échanges ont toujours comme objectifs de mieux se connaître et de favoriser l'interconnaissance de nos pratiques.

Je vous invite à parcourir le bilan de notre activité 2019 dans les pages suivantes.
Il détaille les points évoqués ci-dessus mais surtout, il décrit les actions menées au quotidien par une équipe de salariés permanents professionnels et engagés, animée par son directeur Edwin Feunteun, afin de

Donner une seconde chance aux Hommes en apportant une seconde vie aux objets.

Salariés en parcours professionnel, salariés permanents, bénévoles et administrateurs continuons à avancer ensemble car **si seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin** …

Anne-Christine Bandin - Présidente

SOMMAIRE

1 - UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE 2

2 - L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE 8

3 - L'ACTIVITÉ DE RESSOURCERIE 22

4 - UNE ENTITÉ ÉCONOMIQUE 32

CONCLUSION - UN AVENIR : AXES 2020 37

ANNEXE : BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT 2019 CERTIFIÉS PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

LES VALEURS D'APPROCHE

- **Des Valeurs Humaines : Dignité - Respect - Écoute - Solidarité**
  - o L'humain est au centre de ses préoccupations
  - o La bienveillance est le fil conducteur de son action
  - o La solidarité est vecteur de ses principes
- **Des Valeurs Citoyennes : Responsabilité - Engagement**
  - o **approche** s'engage à réaliser un accompagnement personnalisé de ses salariés dans un cadre individuel et collectif
  - o **approche** est un acteur de l'Économie Sociale et Solidaire et du développement durable sur son territoire
- **Des Valeurs Démocratiques : Libre expression - Transparence**
  - o **approche** respecte l'expression de chacun
  - o **approche** favorise le renouvellement de ses instances représentatives
  - o **approch**e affiche une transparence dans ses actions et ses résultats

1 - UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE

1.1 - GOUVERNANCE ASSOCIATIVE 2
1.2 - BÉNÉVOLAT : UNE POLITIQUE ACTIVE 2
1.2.1 - ACTIVITÉS - ÉVALUATION DE L'IMPLICATION 3
1.2.2 - ANIMATION DES BÉNÉVOLES 3
1.2.3 - IMPLICATION DES JEUNES GÉNÉRATIONS 4
1.2.4 - AUTOMNALES D'APPROCHE 4
1.3 - COMMUNICATION 4
1.4 - ORGANISATION INTERNE 5
1.5 - FORMATIONS DES SALARIÉS PERMANENTS 7
1.6 - OUVERTURE DU DEUXIÈME CHANTIER D'INSERTION - RESSOURCERIE À ORLY 7

1.1 - GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

De par sa structure associative déclarée le 11/11/1992 au Journal Officiel, la dynamique d'**approche** est portée par :

- 461 adhérents
- 17 administrateurs dont 8 siègent au bureau
- 91 bénévoles volontaires et engagés
- 4 500 sympathisants (partenaires, clients, donateurs, travailleurs sociaux)

« L'instant adhérent »

Pendant 2 jours, crêpes et boissons fraîches sont offertes dans le local pour inviter les donateurs et clients à adhérer à l'association. C'est ainsi qu'en 2019, 48 adhésions supplémentaires sont signées.

Le Conseil d'Administration, réélu lors de l'Assemblée Générale Annuelle, se réunit tous les trimestres et le bureau, tous les mois.
La 23e assemblée générale se déroule le 11 avril 2019 avec 195 votants dont 35 présents et 160 mandats.

1.2 - BÉNÉVOLAT : UNE POLITIQUE ACTIVE

Les bénévoles sont au nombre de 91 (64 femmes et 27 hommes). Ils sont couverts par une assurance. À leur entrée dans la structure, ils signent la convention d'engagements réciproques.
L'engagement bénévole est dédié au soutien des activités administratives et techniques, la gestion de la banque alimentaire, la communication externe et les manifestations.

Lors de la formalisation du projet associatif en juin 2005, la structure a affirmé sa volonté de professionnaliser sa politique d'insertion. De ce fait, le suivi et l'accompagnement des personnes en parcours professionnel sont confiés aux seuls salariés permanents.

Cependant, face à l'inadéquation et au manque de formations linguistiques proposées localement, **approche** se tourne vers ses bénévoles pour assurer la fonction de répétiteur des savoirs de base.

1.2.1 - ACTIVITÉS - ÉVALUATION DE L'IMPLICATION

Administration, ouverture du samedi (une fois par mois), manifestations (*Brocante du Lions Club* le 14 avril ; *Brocante de Champignol* le 5 mai, *Brocante d'Adamville* le 30 juin, *Foire aux trouvailles* le 9 juin, *Fête de la Récup'* les 15 et 16 juin ; *Journée des associations* le 8 septembre ; *Les Automnales* le 13 octobre ; *Marché de Noël* les 14 et 15 décembre), gestion de la banque alimentaire, mise sous pli et distribution du bulletin périodique et des publipostages, soutien pédagogique, petits travaux, etc.

L'action des 91 bénévoles représente **15 525 heures,** soit l'équivalent de **9,44 emplois à temps plein**, y compris le temps lié à la fonction d'administrateur soit **1 857 heures**, soit +17% par rapport à 2018

1.2.2 - ANIMATION DES BÉNÉVOLES

L'animation des bénévoles se structure par le positionnement d'une animatrice et des temps de rencontre.

Positionnement d'une animatrice

Danièle Ribouleau (administratrice) prend en charge :

- L'accueil des nouveaux bénévoles
- L'organisation des activités récurrentes (mise sous pli, colis alimentaires, etc.)
- La gestion des équipes lors des manifestations (brocantes, salons, Marché de Noël, etc.)

Convention d'engagements réciproques

Lors de l'entretien d'accueil des nouveaux bénévoles, l'animatrice présente et commente ce document que le bénévole devra signer.

Soirée annuelle des bénévoles

Le dernier vendredi de janvier se déroule la soirée des bénévoles. Plusieurs objectifs sont fixés pour cette rencontre qui réunit 36 personnes.

- **Créer du lien entre les bénévoles** intervenant sur des activités différentes.
- **Apporter une meilleure connaissance de l'association aux bénévoles**, acteurs essentiels pour le dynamisme et la notoriété d'**approche**.
- **Présenter les projets de l'année à venir** dont ***les Automnales.***

Pique-nique de l'été

Les bénévoles se retrouvent pour un pique-nique convivial devant le local le soir du premier samedi de juillet.

Trombinoscope

Un nouvel outil numérique permet la diffusion d'un annuaire des bénévoles.

1.2.3 - IMPLICATION BÉNÉVOLE DES JEUNES GÉNÉRATIONS

approche travaille avec des établissements scolaires pour sensibiliser les jeunes et leur permettre de s'engager dans un projet associatif. Ces derniers réalisent ventes, collectes et autres activités pour réunir des fonds et soutenir ainsi l'association.

1.2.4 - AUTOMNALES D'APPROCHE

Le 13 octobre, **approche** organise une journée festive dans son local. Au programme : restauration, boutiques et animations. Cette organisation est rendue possible grâce au fort engagement de plus de 50 bénévoles.

1.3 - COMMUNICATION

Accroissement de la présence dans les médias

approche bénéficie d'une couverture médiatique, notamment avec des évènements et ventes à thème relayés dans l'agenda en ligne de la ville de Saint-Maur-des-Fossés mais aussi des articles dans la presse régionale avec l'ouverture de la Ressourcerie Ephémère « L'Avant-Première » à Orly.

Orly : la Ressourcerie de la seconde chance

L'association Approche, implantée à Saint-Maur, a ouvert un local où des salariés en insertion réparent et vendent des objets à très bas prix.

Orly, ce mardi après-midi. L'association Approche dispose désormais d'un local pour son chantier d'insertion. LP/Bartolomé Simon

Appel aux dons

approche développe le don mensuel réalisé par prélèvement automatique et poursuit ses campagnes de courriers afin d'inviter les particuliers à soutenir l'association.

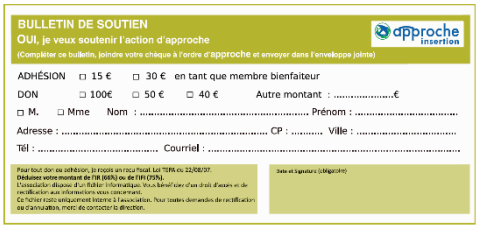

BULLETIN DE SOUTIEN
Oui, je veux soutenir l'action d'approche
(Compléter ce bulletin, joindre votre chèque à l'ordre d'approche et envoyer dans l'enveloppe jointe)

ADHÉSION ☐ 15 € ☐ 30 € en tant que membre bienfaiteur
DON ☐ 100€ ☐ 50 € ☐ 40 € Autre montant : .....€
☐ M. ☐ Mme Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....
Tél : ..... Courriel : .....

Pour tout don ou adhésion, je reçois un reçu fiscal. Art 238 bis CGI 22/08/07.
Déduisez votre montant de l'IR (66%) ou de l'IFI (75%).
L'association dispose d'un fichier informatique. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.
Ce fichier reste uniquement interne à l'association. Pour toutes demandes de rectification ou d'annulation, merci de contacter la direction.

Date et Signature (obligatoire)

1.4 - ORGANISATION INTERNE

Au 31/12/2019, **approche** emploie :

- 38 salariés en parcours d'insertion ;
- 9 salariés permanents.

Dans la perspective de l'ouverture du deuxième Chantier d'Insertion - Ressourcerie à Orly :

- La chargée de projets devient coordinatrice du site d'Orly.
- Un chargé d'accompagnement social et professionnel est recruté en mars.
- Un poste d'encadrement technique est créé

approche poursuit sa collaboration avec Sophie Millot, psychologue du travail. Elle intervient à temps partiel, en qualité de prestataire, pour l'accompagnement professionnel des salariés, en collaboration avec les chargés d'accompagnement social et professionnel.

L'association accueille deux stagiaires :

- Du 3 juin au 6 juillet sur l'atelier de valorisation dans le cadre d'un stage d'engagement citoyen à temps plein. Sous la responsabilité de l'encadrante technique, la stagiaire effectue les activités suivantes : sensibilisation et formation à la notion d'engagement citoyen et ce, en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur EPF.
- Du 2 au 27 septembre sur la fonction d'accompagnement dans le cadre de la formation intitulée Conseiller en Insertion Professionnelle. Le stagiaire, en formation auprès de l'AFPA peut ainsi mettre en application ses compétences, sous la responsabilité des chargés d'accompagnement.

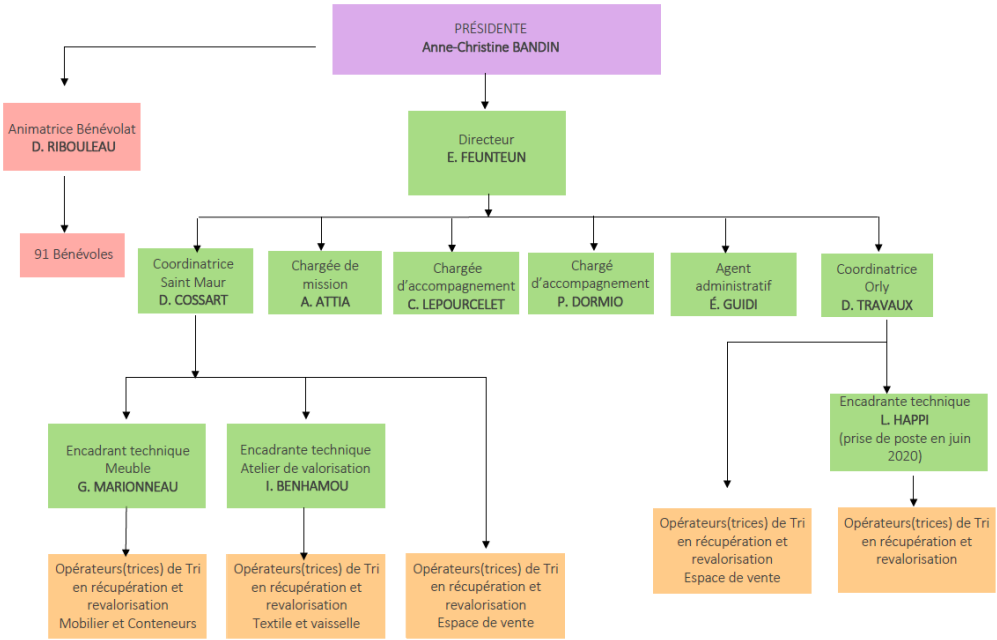

L'association est régie par la convention collective des Ateliers et Chantiers d'Insertion.

1.5 - FORMATIONS DES SALARIÉS PERMANENTS

Titre	Durée	Salariés permanents
Accompagnement des professionnels de l'insertion	48 h	7
Sauveteurs Secouristes du Travail	14 h	2
Professionnalisation aux techniques de déménagement	21 h	1
Éco-conduite	21 h	1

1.6 - DÉVELOPPEMENT : CRÉATION D'UN DEUXIÈME CHANTIER D'INSERTION-RESSOURCERIE À ORLY

Depuis 2015, **approche** étudie les opportunités de développement d'activités sur le Val-de-Marne. En 2017, elle est sélectionnée par la RIVED (Régie personnalisée pour la Valorisation et l'exploitation des Déchets de la région de Rungis) pour le développement et la gestion d'une Ressourcerie à Orly.

L'ouverture de ce deuxième site, prévue au premier semestre 2019 est finalement reportée au 11 mars 2020 pour cause de retard des travaux.

Depuis 2018, l'association mène un travail préparatoire pour favoriser l'ouverture et le développement du futur établissement : recherche de fonds, développement des partenariats, acquisition de matériel, mobilisation des bénévoles, définition des process, etc.

La chargée de projets, recrutée en septembre 2018, devient coordinatrice du site en novembre 2019.

En novembre 2018, une Ressourcerie éphémère de 6 semaines est organisée à proximité du site pour amorcer le travail de sensibilisation des riverains et de développement des partenariats locaux. À partir de juin 2019, **approche** organise son ouverture une journée par semaine et le premier samedi du mois, dans le cadre de l'opération *« L'Avant-Première ».*

2 - L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

INTRODUCTION 8

2.1 - PROFIL DES SALARIÉS 9

- **2.1.1 - PRESCRIPTEURS** 9
- **2.1.2 - ÂGE** 9
- **2.1.3 - SITUATION FAMILIALE** 9
- **2.1.4 - REVENU ET STATUT FACE À L'EMPLOI À L'ENTRÉE** 9
- **2.1.5 - NIVEAU SCOLAIRE DÉCLARÉ** 10
- **2.1.6 - PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES** 10

2.2 - POUR UNE INSERTION DURABLE 12

- **2.2.1 - MISE EN SITUATION DE TRAVAIL** 12
- **2.2.2 - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL** 13
- **2.2.3 - FORMATION** 15
- **2.2.4 - RÉUNION MENSUELLE DE L'ÉQUIPE** 17
- **2.2.5 - APPROCHE : LES +** 17

2.3 - RÉSULTATS DE L'INSERTION 18

- **2.3.1 - AXES TRAVAILLÉS** 19
- **2.3.2 - SORTIES 2019** 20

2.4 - PARTENAIRES DE L'INSERTION 21

INTRODUCTION

Orly 0,6 ETP Conventionné

approche porte deux **Ateliers Chantiers d'Insertion** (ACI). Un ACI est un dispositif d'insertion sociale et professionnelle.

La structure « employeur » assure l'accueil, l'embauche et la mise au travail de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Elle organise suivi, accompagnement, encadrement technique et formation, afin de faciliter leur insertion. L'ACI se positionne dans le champ de l'**Économie Sociale et Solidaire (ESS)**.

L'existence et le fonctionnement d'un chantier d'insertion sont liés à la signature d'une convention avec l'État (***DIRECCTE*** - Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi). Les salariés sont recrutés sur des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI). La durée initiale du CDDI ne peut être inférieure à 4 mois. Les reconductions sont possibles dans une période de 24 mois. Le renouvellement est fonction des exigences du projet social et/ou professionnel du salarié et de son implication au sein de la structure.

Saint-Maur 15,4 ETP Conventionnés

2.1 – PROFIL DES SALARIÉS

approche constitue une première marche du retour à l'emploi pour les personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

38 salariés en parcours d'insertion

15 entrées en 2019

Le public accueilli par **approche** cumule d'importantes difficultés sociales et/ou professionnelles. Il est donc nécessaire pour ces personnes de reprendre une activité professionnelle dans un espace structuré, mais suffisamment attentif à la résolution de leurs problématiques, avant leur insertion dans le marché traditionnel de l'emploi.

- Aucun minimum quant au niveau scolaire n'est requis
- Seules des aptitudes physiques sont demandées
- Le permis B n'est pas obligatoire mais recommandé pour le poste d'aide-déménageur

2.1.1 – PRESCRIPTEURS

Prescripteurs 2019	
Pôle emploi	12
Mission locale	10
Acteurs sociaux (CCAS, CHRS, etc.)	1
Autres SIAE	4
Espace insertion	3
PLIE	4
Cap Emploi	2
Association locale	1
Candidature spontanée	1

Les prescriptions 2019 s'inscrivent dans la continuité du travail partenarial, notamment dans le cadre du *Programme d'Action Départementale pour l'Insertion et l'Emploi (PADIE).* Ce plan, mis en place par le ***Département du Val-de-Marne***, développe des actions qui améliorent l'accès aux droits et à la vie sociale. Il vise à favoriser le retour à l'emploi et apporter des réponses à des besoins de première nécessité. Enfin, il a pour objectif de remobiliser les personnes sur leur projet.

Le passage par **approche** constitue une des étapes du parcours de la personne.

2.1.2 - ÂGE

Répartition par âge

	< 26	26-50	> 50	Total	
Femmes	3	15	2	20	53 %
Hommes	7	8	3	18	47 %
Total	10	23	5	38	100 %
	26 %	61 %	13 %	100%	

2.1.3 - SITUATION FAMILIALE

Le public recruté est composé de nombreuses femmes avec enfants à charge (11 des salariés en 2019) **approche** adapte, si nécessaire, leurs plannings pour favoriser leur insertion. Mais la suite de parcours est souvent problématique, car les emplois réservés au public peu qualifié ont des horaires souvent incompatibles avec la réalité de ces familles et les solutions adaptées de garde d'enfant manquent.

2.1.4 - REVENU ET STATUT FACE À L'EMPLOI À L'ENTRÉE

Concernant les revenus à l'entrée des salariés arrivés en 2019 :

- 3 sont bénéficiaires du RSA
- 1 est bénéficiaire de l'ARE
- 2 sont bénéficiaires de l'ASS
- 1 est sans revenu
- 1 est bénéficiaire de l'AAH

Tous les salariés entrés en 2019 sont inscrits à ***Pôle emploi***.

< 1 an	De 1 à 2 ans	> 2 ans
3	**8** (Dont 6 entrées en 2019)	**27** (Dont 9 entrées en 2019)

2.1.5 - NIVEAU SCOLAIRE DÉCLARÉ

Niveau scolaire de l'ensemble des salariés

Niveau Vbis et VI	Niveau V	Niveau IV	Niveaux I à III
20	**6**	**10**	**2**

VI	Formation obligatoire, certificat d'études
Vbis	Un an au-delà de la scolarité obligatoire
V	BEP - CAP
IV	Bac, bac pro, brevet prof., etc.
III	Bac + 2 (BTS, DUT)
II	Bac + 3 (licence) ou bac + 4 (maîtrise)
I	Bac + 5 (diplôme d'ingénieur, master)

Il s'agit d'un niveau d'études mais la scolarité s'est parfois déroulée dans une autre langue et les équivalences ne sont pas forcément existantes.

Sur 38 salariés, 25 peuvent écrire spontanément un message structuré (type lettre à une administration), avec quelques fautes d'orthographe et de syntaxe.

2.1.6 - PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

Les freins à l'insertion professionnelle sont de différentes natures. Pour schématiser et selon une typologie admise dans le champ de l'insertion, ils peuvent être liés à :

- La personne : santé, histoire de vie difficile, dévalorisation, difficultés à appréhender les changements sociaux et à leur trouver du sens, manque de qualification, d'expérience…
- L'environnement socio-économique : « cherté » de la vie, problèmes administratifs importants (versement CAF…), problèmes de logement…
- L'environnement socioprofessionnel : changement du langage et de la représentation du monde du travail face à la globalisation, nécessité croissante d'adaptation, de polyvalence et de formation, difficulté grandissante à trouver du sens dans un travail précaire et peu qualifié ne permettant pas de vivre correctement, exigences des employeurs plus importantes lors de périodes de chômage accru…

Ci-après sont développés les freins qui paraissent être les plus significatifs pour les personnes accueillies.

Freins dans la recherche d'emploi

Les données suivantes ne concernent que le site de Saint-Maur-des-Fossés. En effet, à Orly, le Chantier d'Insertion - Ressourcerie démarre en décembre 2019 (avec une fermeture de la structure entre le 21 décembre 2019 et le 1er janvier 2020).

Linguistique

38% des salariés rencontrent des problèmes face à la maîtrise du français. Leur autonomie est alors très limitée dans leurs démarches de recherche d'emploi, d'envoi de candidatures et de participation aux entretiens d'embauche. De plus, ces difficultés linguistiques freinent l'accès à la qualification professionnelle.

Définition d'un projet professionnel

De nombreux salariés n'ont pas de projet professionnel défini en arrivant chez **approche**, ou présentent un projet qui n'a pas été préparé : mauvaise représentation du métier, méconnaissance des conditions de travail ou des prérequis…

Connaissance informatique

La plupart des salariés ne sont pas autonomes dans l'utilisation de l'informatique pour leur recherche d'emploi. Les bases et logiques de navigation ne sont pas toujours acquises.
Or, dans une recherche d'emploi de plus en plus informatisée (consultation des offres et envoi de candidatures en ligne, accroissement des échanges courriels), il est indispensable d'actualiser ou de réactualiser les connaissances en informatique.

Accès aux droits et dématérialisation

Émergence d'un nouveau public en marge qui entre à **approche** sans aucun travail d'ouverture de droits effectué au préalable.
De plus, la dématérialisation complique l'ouverture et/ou le suivi des dossiers du fait de la non maîtrise des NTIC et/ou de problèmes de compréhension de la langue, et/ou d'absence de matériel, et/ou de connexion, et devient très chronophage dans l'accompagnement.

Logement

Problématique accentuée en 2019 avec des salariés en rupture d'hébergement sans solution proposée (y compris des familles).

Santé

Les problèmes de santé sont multiples et inhérents à l'histoire de la personne mais ils sont également liés aux difficultés de vie d'hébergement. La détresse et souffrance psychologiques qui découlent des problématiques de vie quotidienne et de l'insécurité sont également des freins importants.

2.2 - POUR UNE INSERTION DURABLE

La recherche des conditions pour une insertion durable repose sur la mise en situation de travail conjuguée à un accompagnement social et professionnel individualisé et au suivi de formations.

2.2.1 - MISE EN SITUATION DE TRAVAIL

approche porte un chantier d'insertion basé sur une activité de Ressourcerie. L'activité économique, support de la resocialisation, joue un rôle pédagogique essentiel.

La mise en situation de travail se fait à partir de matériels divers récupérés. Elle s'organise autour des trois pôles de l'activité de réemploi :

- *Enlèvement et livraison* développe les métiers de transport, orientation sur plan, manutention et relation clientèle
- *Valorisation* développe les métiers du tri, conditionnement, pesée et manutention
- *Accueil et commerce* développe les compétences de mise en rayon et vente

Cette expérience professionnelle dans un environnement qui se rapproche de l'entreprise lui permet de se mettre dans une dynamique de travail et d'apprentissage.

Le temps de travail hebdomadaire du salarié est réparti en demi-journées (contrat de travail de 20h à 26h/semaine, voire 30h en fin de parcours. Amplitude horaire : 9h00-13h00 et 14h00-18h30 du Lundi au Vendredi).
La structure adapte le planning en fonction de la mise en place du projet professionnel. L'emploi du temps est réparti entre mise en situation de travail, entretiens individuels et formations.

L'encadrement sur poste a pour objectifs de :

- Permettre à la personne de se situer dans une dynamique de travail et d'apprentissage des règles de l'entreprise
- Favoriser l'acquisition de compétences professionnelles par la mise en pratique de savoir-faire et de savoir-être liés aux différents pôles
- Développer des capacités de réflexion, d'analyse à travers le support pédagogique que constituent les différents types de matériels récupérés
- Vérifier, pour certains, la faisabilité du projet professionnel envisagé.

approche pratique la non-sélection des candidats positionnés par les partenaires. Une fois que le candidat est reçu, son embauche ne dépend que de lui/d'elle.

Plusieurs thèmes sont organisés par les salariés en parcours :

- Choix du thème et des objets
- Réflexion sur la communication et élaboration des supports
- Installation des objets sélectionnés au sein de la boutique
- Participation à l'activité de vente

Intégration en milieu de travail

Au cours des premiers mois, le nouvel entrant est accompagné dans la (re)découverte de la vie professionnelle (réflexion sur la notion même de travail, présentation des règles de vie collective, fonctionnement d'une entreprise, documents professionnels, environnement de travail, etc.).

L'équipe d'encadrement est garante du cadre de travail. Elle forme le salarié qui travaille à ses débuts en binôme avec un autre salarié.

Un premier bilan est effectué avec l'encadrant technique. Durant cet entretien, les compétences comportementales et les premiers acquis en matière de savoir-faire sont évalués. L'évaluation sur poste servira de base aux objectifs définis pour le prochain bilan à 2 ou 3 mois.

Entretiens professionnels avec les encadrants techniques

L'association a créé des outils spécifiques à l'activité développée par le chantier d'insertion. Des grilles d'évaluation recensent toutes les tâches à effectuer en fonction des postes de travail.

Chaque trimestre, des bilans sont effectués. Le salarié reçoit alors son évaluation sur poste et peut ainsi voir les compétences qu'il a acquises. À la fin de chaque bilan, de nouveaux objectifs sont fixés.

Un comportement professionnel (ponctualité, assiduité, niveau de langage, présentation…) est l'un des résultats attendus et, à mesure que le salarié avance dans la maîtrise des tâches confiées, une certaine productivité lui est également demandée.

Remarques, suggestions, questions, contribuent aux rapports professionnels quotidiens entre encadrants et salariés. L'entretien formel est important pour l'échange qu'il permet aux deux interlocuteurs dans un temps plus long que n'en bénéficient les contacts quotidiens. C'est le moment privilégié pour le salarié d'exprimer souhaits, doutes, propositions par rapport à son poste de travail.

2.2.2 - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL

L'accompagnement a pour objectif principal de permettre à la personne d'accéder, de retrouver ou de consolider une autonomie dans sa vie quotidienne et professionnelle. Il s'agit de poursuivre le parcours d'insertion de la personne, devenue salariée, en « utilisant » ce statut comme moteur et en le structurant par des objectifs définis avec elle et les

partenaires repérés. Cette démarche active vise à la résolution des problématiques. Elle amène la personne, à plus ou moins long terme, à reprendre confiance dans ses capacités en remobilisant ses ressources individuelles pour effectuer elle-même les recherches et s'adresser aux interlocuteurs concernés.
La démarche utilisée s'appuie sur la dynamique du groupe constitué par l'ensemble des salariés de la structure et sur le suivi personnalisé du salarié concrétisé par de nombreux entretiens individuels avec l'équipe d'accompagnement.

Le projet associatif repose sur un accompagnement global. L'accompagnement social est essentiel pour lever certains freins vers une insertion durable.

Le chantier est considéré comme une première marche dans un parcours vers la stabilité.

Entretiens à visée sociale avec le chargé d'accompagnement

Ces entretiens sont menés à la demande du salarié ou du chargé d'accompagnement. En fonction des problématiques sociales exprimées ou détectées, des rencontres avec les partenaires compétents sont proposées et formalisées par contrat d'engagement réciproque.

Entretiens à visée professionnelle avec le chargé d'accompagnement

Ces entretiens formalisés avec un objectif sont axés sur :
- l'élaboration du projet : aide à l'énoncé et vérification de l'adéquation du projet et de sa faisabilité en tenant compte de la personne, de son entourage familial et du potentiel de l'environnement professionnel. Dans le cadre de son intervention, la psychologue du travail, en lien avec le chargé d'accompagnement, réalise un bilan de compétences adapté aux personnes en difficultés sociale et/ou linguistique (Cf. ci-après)

- les moyens à mettre en œuvre pour réaliser ce projet, avec recherche de formations complémentaires et/ou qualifiantes.

Le rythme des rencontres est défini avec le salarié en prenant en compte la durée de son contrat de travail. L'échéance est mobilisatrice et introduit une limite favorable à une inscription dans le temps.
À la fin du parcours, un plan d'actions est mis en place et des entretiens sont proposés après la sortie de la personne.

En 2019,
- 9 salariés participent à des ateliers ***Pôle emploi***
- 2 salariés réalisent des périodes en entreprise classique sous forme de *Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel* (*PMSMP*) ou de stage. Cette période favorise le travail sur le projet et redynamise la personne.
  Les secteurs d'activité testés pendant cette période sont : Vente textile, Entretien des espaces verts, Restauration collective et Vente Libre-Service

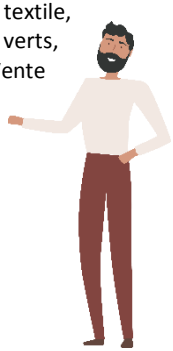

2.2.3 - FORMATION

Les formations ou ateliers proposés se déroulent en individuel et/ou en groupe.

Ils permettent une reprise de confiance individuelle, mais également grâce à leur dynamique, un sentiment d'appartenance et une nouvelle inscription temporelle et sociale. Se retrouver en groupe lors de moments formels (formation, recherche emploi, mise en situation de travail) ou informels (pause, repas du midi) est un soutien précieux à la réappropriation, par la personne, de ses actes. Le groupe permet d'échanger, d'intégrer de nouvelles normes, de refaire du lien et d'induire le changement.

Le salarié prépare sa sortie dans une démarche active.

Formations linguistiques

Formation individuelle linguistique en interne

L'équipe de bénévoles assure un soutien avec des objectifs personnalisés pour chaque salarié. Il peut s'agir de travailler les sons, les savoirs de base, le vocabulaire lié au projet professionnel (savoir remplir un écrit professionnel, préparer une entrée en formation) ou personnel (passer le permis, etc.). Ceci concerne 6 salariés sur un total de 211 heures en 2019.

Face à la difficulté à trouver des formations adaptées à son public (linguistique, compétences clés, remise à niveau), **approche** sollicite ses bénévoles pour des ateliers individuels adaptés aux besoins de chaque personne.

Formation linguistique mutualisée

Depuis plus de 5 ans, des chantiers d'insertion, dont **approche**, se regroupent afin de proposer des actions linguistiques adaptées aux problématiques des salariés en parcours. En septembre 2016, le ***RIAE94*** (Réseau IAE 94) prend en charge cette action mutualisée inter-ACI du Val-de-Marne. Le réseau recrute deux formateurs et **approche** met à disposition une salle de formation. Deux sessions de formations *Français Langues étrangères* et *Remédiation des savoirs de base* (janvier-février et avril-décembre) sont suivies par une centaine de salariés en insertion du Val-de-Marne dont 10 salariés d'**approche**, à raison de 7 heures par semaine.

Formations sur le monde du travail et les techniques de recherche d'emploi

Ateliers sur l'environnement professionnel

Ces ateliers, animés par les chargés d'accompagnement, s'adressent aux nouveaux salariés d'**approche** pendant la période d'intégration. Ils abordent les droits et devoirs des salariés et visent à ce que ces derniers se familiarisent au droit du travail, au fonctionnement d'un contrat, au savoir être en entreprise, etc.

Atelier recherche d'emploi

Les objectifs de cet atelier sont multiples et s'inscrivent dans certaines valeurs constitutives de l'association : la solidarité, la professionnalisation et la formation pour favoriser le développement de l'autonomie de la personne face à la compréhension de son environnement.

Accompagnés individuellement, les salariés recherchent les offres d'emploi et postulent aux annonces qui correspondent à leur projet (1h/semaine).

Pour travailler sur l'image professionnelle, les salariés ont également accès aux formations de ***La Cravate Solidaire***, *Les clés d'un entretien réussi* (2 salariés)

Soutien informatique

Il s'agit d'initier ou de développer l'autonomie dans la recherche d'emploi (création et utilisation d'une boîte électronique, création et utilisation de l'espace emploi, envoi de candidatures...) mais également dans la vie personnelle (utilisation des sites administratifs *Ameli*, *Impôts*, *CAF…*).

4 salariés bénéficient d'un soutien individuel sur une initiation ou un perfectionnement.

Formations liées au projet professionnel

Des formations pré-qualifiantes et qualifiantes sont programmées en fonction des projets professionnels des salariés en insertion et des financements mobilisables. 12 salariés sont concernés, sur les formations :

- Habilitation électrique
- Techniques de déménagement
- Éco-conduite
- Titre professionnel Agent de restauration
- Chauffeur VTC

Atelier de communication verbale et corporelle

En 2019, 15 salariés participent à cet atelier, animé par l'encadrante technique Valorisation.

Les objectifs sont :

- faciliter l'intégration des salariés connaissant des difficultés linguistiques et favoriser leur expression et leur participation à la vie du chantier ;
- travailler les entretiens d'embauche.

Découverte de métier

Dans le cadre de la définition de leur projet ou de la recherche d'emploi, 3 salariés participent à des informations collectives et à des forums emploi.

Ateliers périphériques

Atelier *Connaissance et durée de conservation des documents administratifs* (8 salariés) : pour favoriser l'autonomie des personnes et la bonne gestion des démarches administratives.

Tableau récapitulatif des formations

Nombre de salariés	Thématique abordée	Organisme de formation	Volume horaire
10	Français Langue étrangère et Remédiation des savoirs de base	**RIAE 94**	381,5 h
6	Soutien individuel par des bénévoles	**approche**	211 h
20	Atelier recherche d'emploi	**approche**	1h/semaine sur période définie au cas par cas
15	Communication verbale et corporelle	**approche**	210 h
2	Les clés d'un entretien réussi	***La Cravate Solidaire***	7 h
4	Soutien informatique	**approche**	1h/semaine sur période définie au cas par cas
8	Connaissance et durée de conservation des documents administratifs	**approche**	32 h
Nombre de salariés	**Formation à dominante professionnelle**	**Organisme de formation**	**Volume horaire**
4	Habilitation électrique	***IFFEN***	98 h
7	Éco-conduite	***AFTRAL***	161 h
8	Techniques de déménagement	***AFTRAL***	168 h
1	Titre professionnel Agent de restauration	***Point F***	144 h
1	Chauffeur VTC	***Institut Chaban***	140 h

2.2.4 - RÉUNION MENSUELLE DE L'ÉQUIPE

Le premier jeudi du mois, la structure est fermée au public. Le directeur réunit l'équipe de permanents pour faire le point sur le parcours des salariés et veiller à la cohérence de l'ensemble des actions engagées. Les principes de déontologie de l'accompagnement social sont respectés.
Cette réunion permet de vérifier l'adéquation de certains projets professionnels de salariés avec les évaluations réalisées sur poste et d'identifier les besoins de formation complémentaire.

2.2.5 - APPROCHE : LES +

Colis alimentaires

Suite à la convention signée avec la ***Banque Alimentaire de Paris Ile-de-France*** (***BAPIF***) et grâce à la collecte effectuée par les bénévoles d'**approche**, un colis alimentaire est remis aux salariés en parcours tous les 15 jours. **approche** s'approvisionne aussi directement en produits frais et surgelés auprès de la ***BAPIF***.
En 2019, **3 446 kg** sont collectés dans 3 magasins + **606 kg** dans différentes écoles soit **plus de 4 tonnes.** 615 heures de bénévolat sont consacrées à la collecte et à la préparation des colis.

Accès aux loisirs

Depuis 2003, **approche** adhère à l'association ***Cultures du Cœur*** dont l'objectif est de favoriser l'accès à la culture pour les personnes en difficulté en mettant à leur disposition, par l'intermédiaire de relais, des invitations gratuites. C'est un outil intéressant qui favorise également la mobilité et les échanges entre collègues.

Chèques cadeaux

A l'occasion de Noël, tous les salariés reçoivent des chèques « ***CADO la Poste*** » d'une valeur de 120 € ainsi qu'un panier festif et un kit d'objets utiles. Par ailleurs, lors de son départ de la structure, le salarié reçoit 30 € en chèques ***CADO***.

APPROCHE entraide

Née de la séparation de l'activité d'œuvres sociales et de l'activité d'insertion qui cohabitaient au sein d'**approche,** l'association ***APPROCHE entraide*** intervient auprès de personnes pouvant être salariées d'**approche** : financement de projet professionnel, frais médicaux non remboursés et dépannage d'urgence sous forme de dons ou de prêts.

Les montants alloués sont toujours versés directement aux créanciers. ***APPROCHE entraide*** intervient également dans la composition des colis alimentaires par l'acquisition de produits de première nécessité et d'hygiène corporelle.

8 aides aux salariés pour dons
Soit 1 910 €
8 aides aux salariés pour prêts
Soit 955 €
Nourriture et produits d'hygiène
Soit 3 300 €

2.3 – RÉSULTATS DE L'INSERTION

Les résultats attendus par **approche** sont multiples et répondent à deux objectifs :

- **Favoriser l'insertion professionnelle pendant et à la suite du parcours**
  A l'issue de son passage à **approche**, le salarié doit être capable de : communiquer plus aisément en langue française ; être acteur dans sa recherche d'emploi ; se présenter à des entretiens d'embauche ; suivre une formation qualifiante ; trouver un emploi dans les plus brefs délais en CDI ou CDD afin de ne pas faire retomber l'élan initié. Au cours des mois passés dans la structure, il/elle a acquis des habitudes et a (re)trouvé la dynamique liée à l'exercice d'un emploi (présentation, respect des horaires, travail en équipe, suivi de consignes, etc.).

- **Redonner du sens et un mieux-être par une reconnaissance sociale, une réflexion sur les raisons des difficultés de vie passée et un suivi sur les problèmes périphériques**
  À l'issue de son passage dans la structure, le salarié doit avoir les capacités suivantes :
  - être acteur/actrice face à ses difficultés
  - avoir une meilleure connaissance de l'environnement social
  - débuter ou poursuivre des soins
  - trouver des réponses face aux problèmes de budget, de dettes, d'hébergement

2.3.1 - AXES TRAVAILLÉS

Les axes se réfèrent aux contrats d'objectifs construits en fonction des problématiques exprimées.

Axes qualification - Emploi

Formations
Cf. p.17, détail des formations.

Insertion professionnelle

Axes réalisés	Nombre de salariés
Travail sur la définition du projet professionnel	20
Prestations projet (bilan de compétences, forum, ateliers extérieurs)	9
Atelier de Recherche d'Emploi et Préparation aux entretiens	20
Réalisation d'entretiens d'embauche/tests d'entrée en formation	8
Réalisation d'essais en entreprises, PMSMP et stages	2

Axes « périphériques »

Il s'agit principalement d'accompagnement réalisé dans le cadre d'un travail partenarial et plus particulièrement quand il s'agit d'un frein « logement ».

Santé : L'orientation des soins est diverse. Les soins ophtalmologiques, dentaires et gynécologiques sont les principaux concernés. Le bilan de santé proposé à l'entrée du chantier est un outil qui permet d'aborder rapidement ces problèmes.

Dans la négociation, le taux minimum de sorties dynamiques à atteindre est de 60 % (sorties en emploi durable, en emploi de transition et sorties positives) et le taux d'insertion dans l'emploi durable est de 25 %.

Accès aux droits et suivi social soutenu : Cet axe porte sur la réappropriation par la personne de ses droits réels (orientation vers des services spécialisés, renouvellement CMU, ouverture de droits, accès à la culture…) ou symboliques par une information régulière sur

	Salariés concernés	Salariés accompagnés
Santé	13	11
Logement	18	17
Démarches administratives et accès aux droits	24	24
Surendettement et finance	8	8
Manque de disponibilité (garde d'enfant ou d'ascendant)	1	1

les différentes mesures existantes (emploi, logement, famille, etc.). **approche** constate l'émergence d'un nouveau public en marge qui entre dans le dispositif ACI sans aucun travail d'ouverture de droits effectué au préalable.
Les entretiens permettent d'échanger et d'introduire la notion de devoir et de citoyenneté mais également la contractualisation et le suivi des objectifs.

2.3.2 - SORTIES 2019

Selon la classification du ***Ministère de l'Emploi***, trois catégories de sorties appelées **sorties dynamiques** permettent d'apprécier « *l'effet emploi* » d'un passage dans la structure (circulaire DGEFP n°2008-21 du 10 décembre 2008) :

- Les **sorties vers un emploi durable** (CDI, CDD ou mission d'intérim de 6 mois et plus, titularisation dans la fonction publique et création d'entreprise)
- Les **sorties vers un emploi de transition** (CDD ou mission d'intérim de moins de 6 mois, contrat aidé chez un employeur de droit commun)
- Les **sorties positives** (formation pré-qualifiante ou qualifiante, embauche dans une autre SIAE …).

Les taux de sorties négociés en dialogue de gestion sont calculés en déduisant du nombre des sorties générales les cas suivants :

- les sortants restés moins de 3 mois consécutifs dans l'ACI
- les sortants pour causes de : Rupture de l'employeur pour faute grave, Congés de longue maladie (uniquement supérieurs à 3 mois et dépassant l'échéance du contrat - maternité, maladie), Décès, Décision administrative, Décision de justice (incarcération, reconduite à la frontière...), Déménagement.

En 2019, 11 personnes quittent la structure. 1 salarié est resté moins de 3 mois sur le chantier. Le détail des sorties 2019 est donc basé sur un total de 10.

Situation à la sortie

Emploi durable	Embauche en CDI	0	**0 %**
Emploi de transition	CDD de moins de 6 mois	0	**0 %**
Sorties positives	Formations qualifiantes	4	**75 %**
	Formations non qualifiantes	2	
Autres sorties	En recherche d'emploi	2	**25 %**
	Inactif	0	
Sorties à retirer du calcul des taux de sorties	Rupture pour faute grave	1	
	Arrêt longue maladie	1	

2.4 - PARTENAIRES DE l'INSERTION

Les partenariats mobilisés autour du salarié sont multiples et fonction de son âge, de son origine géographique et des objectifs définis.

Élaboration des projets

- ***Pôle emploi :*** Demandes de prestations ; Participation aux CTA ; Suivi du conseiller référent
- ***Cabinet Mercier & Millot :*** Prestations de bilans de compétences personnalisés
- ***Cité des métiers (Choisy-le-Roi)***
- ***Mission locale, PLIE, Fondation Positive Planète, Cap Emploi***

Formation

- ***La Croix Rouge Française ; GRETA ; INHNI ; IFFEN ; POINT F ; AFPA ; Fédération des Acteurs de la Solidarité ; CHANTIER école ; AFTRAL ; Free Compétences ; RIAE ; CLAP ; la Fabrique Nomade ; Créer avec la langue française ; BGE ADIL ; IMT ; Institut Chaban, Emmaüs Connect***

Suivi médical

- ***C.P.A.M de Paris :*** Centre de prévention et de bilan. Convention signée en 2005 pour permettre aux salariés de bénéficier d'un rendez-vous dans un bref délai (8 jours), afin d'effectuer un examen de santé complet.
- ***Professionnels de la santé :*** Le chargé d'accompagnement est fréquemment en contact avec des professionnels de la santé en fonction des lieux d'habitation des salariés
- ***IPAL*** : médecine du travail

Suivi social

***C.C.A.S / EDS / CIDFF / COMEDE / GISTI / Maison de la Justice de Champigny-sur-Marne* / Travailleurs sociaux du département /ASSOUEVAM / Différents avocats notamment de la *Maison des associations* de Créteil / MRS Créteil / CAF**

Suivi psychologique

- ***CMP en fonction de la sectorisation, Equipe mobile et précarité***

Suivi des addictions

- ***Centre Regain Solidarité***
- ***Unité spécialisée Albert Chenevier***

Hébergement

Service ***DRHIL /*** *Claire amitié France* ***SNL / AUVM / ALJ93 / Habitat Educatif / CHRS Joly / Foyers de Jeunes Travailleurs / Secours catholique , Association Champigny Solidaires /Association Aurore***

Préparation à la sortie

- ***Pôle emploi, Mission locale, Ateliers de La Cravate Solidaire, PLIE NEXITY, Réussir Moi aussi, FAS, Intérim SYNERGIE ST MAUR***
- ***Département du Val de Marne :*** Positionnement de salariés sur les offres d'emplois (logiciel le Maillon)
- En fonction des projets professionnels, des périodes en entreprise peuvent être réalisées. Le chargé d'accompagnement prospecte en fonction des secteurs visés.
- ***Passerelle vers les autres SIAE du département***

approche est affiliée à plusieurs réseaux de l'insertion :

3 - L'ACTIVITÉ DE RESSOURCERIE

INTRODUCTION 22

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

3.1 - COLLECTE 23

3.2 - VALORISATION 24

3.3 - VENTE 26

3.4 - SENSIBILISATION 27

ORLY - PROJET « AVANT-PREMIÈRE » 29

INTRODUCTION

approche est l'une des Ressourceries d'Ile-de-France membres du ***Réseau National des Ressourceries***.
Ce réseau est une association au rayonnement national (160 Ressourceries réparties sur la France entière).
Il a pour objet le regroupement, la synergie des compétences et des moyens, la professionnalisation, le développement, la représentation, la défense des intérêts de ses membres, la promotion d'initiatives, la formation, la sensibilisation à l'environnement du public, dans le respect des termes de sa charte :

- Agir pour l'environnement
- Développer une économie solidaire
- Coopérer dans la transparence

Réseau National des Ressourceries

Les Ressourceries ont quatre activités principales :

- **la collecte** de déchets en préservant leur état, afin de pouvoir envisager une valorisation par le réemploi sinon par le recyclage.
- **la valorisation** par le tri, le contrôle, le nettoyage, la réparation des objets, afin de leur rendre toute leur valeur ; le démontage, la dépollution des objets non réutilisables afin de les recycler dans les filières adéquates.
- **la vente**, qui constitue l'aboutissement de la filière réutilisation/réemploi : vente directe sans distinction des publics et à faible prix, partenariats avec des organismes sociaux pour équiper des bénéficiaires à petits prix.
- **la sensibilisation à l'environnement**, auprès des usagers des services de collecte, des clients des lieux de vente, des jeunes générations, mais aussi auprès de tous les habitants concernés, en tant que citoyens et consommateurs, par les problèmes d'environnement et de gestion des déchets.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

3.1 - COLLECTE

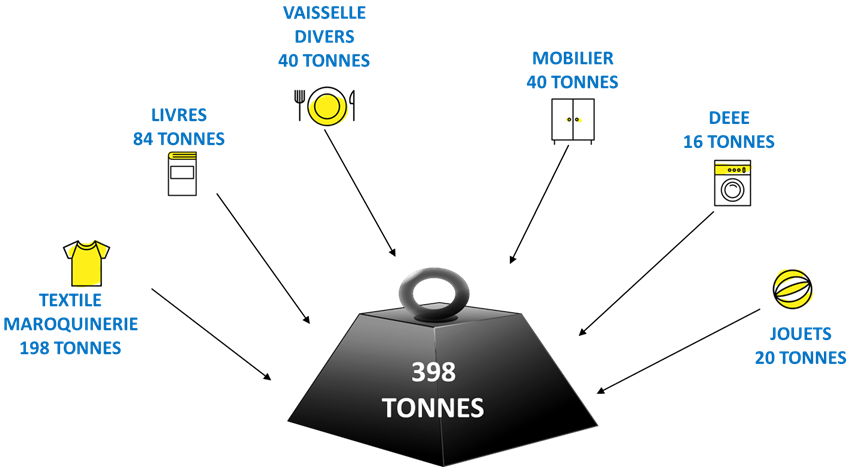

398 tonnes collectées
+ 10 % par rapport à 2018
Soit 1 900 kg/jour d'ouverture

Types de collecte

Enlèvement à domicile
La collecte du mobilier est organisée sur rendez-vous au domicile des particuliers de la ville de Saint-Maur-des-Fossés.
498 enlèvements sont réalisés en 2019.

Apport volontaire de donateurs
L'apport des donateurs s'effectue au local de la Ressourcerie 90 bis avenue Barbès, pendant les horaires d'ouverture magasin.

Dépôt dans les conteneurs de textile
approche dispose de 7 points de collecte textile sur Saint-Maur-des-Fossés.

Récupération en fin de brocante
Un partenariat est conclu avec la ville de Saint-Maur-des-Fossés afin que l'association collecte le matériel invendu à la fin de la *Foire aux trouvailles* annuelle (9 juin).

Dépôt dans le récup' local de la déchetterie
approche bénéficie, avec d'autres structures saint-mauriennes, d'un local dans la déchetterie de Saint-Maur-des-Fossés afin que les habitants puissent y déposer leurs objets réparables, réutilisables ou réemployables.

Autres
D'autres collectes ponctuelles sont organisées par des classes scolaires.

3.2 - VALORISATION

Le tri est effectué par les salariés en parcours professionnel, supervisés par les encadrants techniques. Les salariés trient les produits en fonction de leur potentiel de réemploi (qualité, valeur, âge - sexe - saison pour le textile etc.).
Les bénévoles participent également à l'activité de valorisation en prenant en charge la totalité du traitement de la collecte des livres, des jeux/jouets (du tri à la mise en rayon) et des bijoux fantaisie.

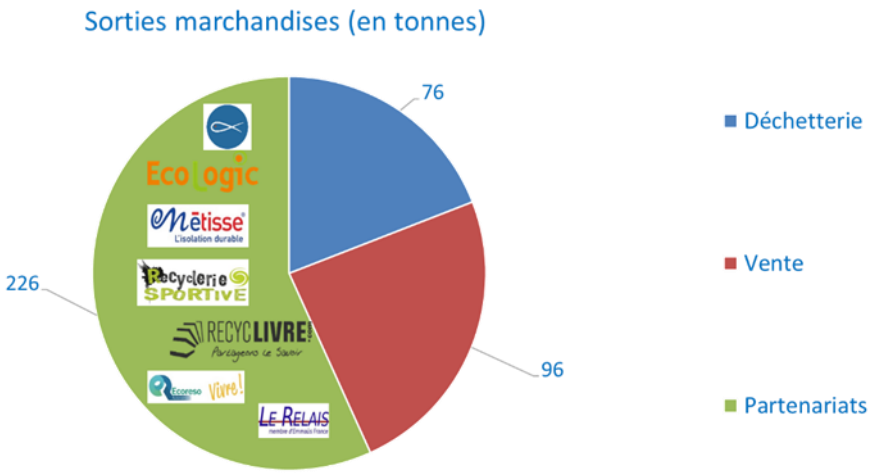

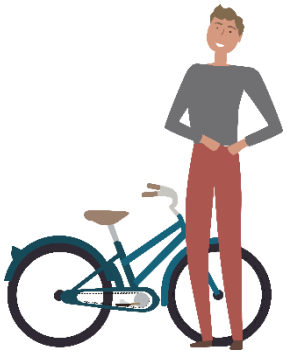

81% de la collecte valorisée
(équivalent à 2018)

PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ ET DU RECYCLAGE

LE RELAIS* - membre d'*Emmaüs France
Collecte le textile non réemployé par **approche** et effectue un second tri à l'issue duquel le textile sera revendu ou transformé en matériau d'isolation « Métisse ».

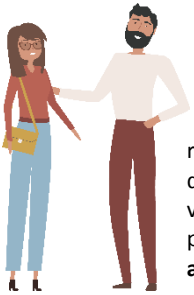

***Ecologic* - Éco-organisme de collecte et de valorisation des DEEE**
Éco-organisme dédié à la récupération et au recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, collecte l'ensemble des équipements testés par **approche** arrivant en fin de vie.

***Recyclivre* - Entreprise éco-citoyenne**
approche lui oriente une partie des livres invendus.

***La Société Saint-Vincent de Paul* - Réseau de charité de proximité**
Collecte, chaque semaine, les livres invendus pour les revendre au poids et financer ainsi ses projets.

***Recyclerie Sportive* - Réseau de recycleries spécialisées dans les équipements et matériels sportifs**
Association spécialisée dans le réemploi des articles sport/loisirs qui détient une grande compétence de valorisation dans ce secteur, collecte une partie des articles non réemployés par **approche**.

***EcoRéso Autonomie* - Société Coopérative d'intérêt collectif**
Réseau coopératif qui vise à faciliter l'accès à l'autonomie, récupère le matériel médical collecté par **approche**.

<u>+ : Points de collecte dans l'espace de vente:</u>

***Corepile* - Éco-organisme de collecte et de recyclage des piles et accumulateurs portables**
Piles et accumulateurs usagés, orientés vers les filières de recyclage.

3.3 - VENTE

En 2019, **approche** réalise un chiffre d'affaires de 351 509 €, soit 15,25 % de plus qu'en 2018.

	2016	2017	2018	2019	Comparatif 2018/2019
Chiffre d'affaires €	264 948	255 398	304 996	351 509	+46 613

Ventes à thèmes :

Bricolage et jardinage, la vaisselle de fête, jouets musicaux et jouets en bois, les vêtements de ski, Vintage…

Les ventes thématiques permettent d'augmenter le chiffre d'affaires. La programmation des thèmes est annoncée sur le site : www.association-approche.com.fr et le site internet de la ville de Saint-Maur-des-Fossés. Les clients ont également la possibilité d'inscrire leur adresse électronique sur un tableau dans le magasin ou sur le site internet de l'association pour la recevoir par courriel. Au 31/12, 2 800 internautes reçoivent l'information.

Vente en ligne :

Ce canal permet de mieux valoriser certains objets rares et recherchés.

Service de livraison :

approche propose un système de livraisons payantes sur Saint-Maur-des-Fossés et villes limitrophes.

198 livraisons sont réalisées en 2019.

3.4 - SENSIBILISATION

À l'occasion de toutes les manifestations auxquelles **approche** participe, bénévoles et salariés sensibilisent les visiteurs à l'insertion par l'activité économique et au réemploi. L'association est régulièrement sollicitée pour témoigner de son expérience.
À cela s'ajoutent l'accompagnement de porteurs de projet, l'organisation de visites de la Ressourcerie, la mise en place de partenariats avec des acteurs locaux, les évènements festifs...

Accompagnement de porteurs de projet et visite de la Ressourcerie

approche reçoit fréquemment des porteurs de projets (collectivités, associations, particuliers) pour leur faire découvrir le fonctionnement de la structure.

Sensibilisation auprès des jeunes et des entreprises

- Organisation de visites/d'opérations de collecte thématique avec les établissements scolaires et autres : approche sensibilise ainsi les jeunes au réemploi, à la notion de « seconde vie » des objets et au poids de déchets.

Présentation et visite de l'association + collecte organisée par les élèves :

- Une classe de BTS SP 3S *Teilhard de Chardin* (20 élèves)
- Une classe ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) à *Champigny*. Un groupe d'enfants de 7 à 11 ans
- Un Groupe de Loisirs *Diderot*. Un groupe de jeunes enfants mobilisés sur les thèmes du partage et de la réduction des déchets

- **Opérations en entreprise : approche** organise des animations sur lieu de travail pour sensibiliser sur les modes de consommation et l'existence du réemploi et des Ressourceries.

Sensibilisation du grand public

- Les Automnales d'approche : le 13 octobre, les bénévoles organisent une journée festive dans le local d'**approche**. Au programme, concerts, animations, buvette et ventes. Cet évènement permet à l'association de développer sa notoriété, renforcer l'ancrage local et générer des fonds pour poursuivre son action d'insertion.

- Participation aux évènements locaux : brocante du Lions Club de Saint-Maur-des-Fossés, brocante du comité de quartier de Champignol, brocante du comité de quartier d'Adamville, Journée des associations, Marché de Noël des Associations Saint-Mauriennes de solidarité…

- La Fête de la Récup' : pour la quatrième fois, **approche** participe à la *Fête de la Récup'* les 15 et 16 juin 2019 à l'Espace des Blancs Manteaux (Paris 4e). Cinquième édition d'une initiative lancée par le Réseau Francilien du Réemploi (***REFER)***, elle offre un tour d'horizon des solutions concrètes et innovantes pour donner une seconde vie aux objets et réduire les déchets.
Évènement gratuit, festif et familial qui promeut l'économie circulaire, sociale et solidaire à travers des ateliers de réparation/revalorisation/création, de la vente à prix solidaires, des conférences, des animations... La fête attire un public estimé à 27 000 personnes sur les deux jours.

approche contribue à son organisation en amont et à l'animation de l'évènement.

<u>Contribution aux réseaux de réemploi</u>

Réseau National des Ressourceries

Réseau Francilien Réemploi

ORLY – Projet « AVANT-PREMIÈRE »

En vue de l'ouverture du deuxième Chantier d'Insertion - Ressourcerie à Orly, **approche** avait souhaité organiser l'Avant-Première de la Ressourcerie, de Juin jusqu'à ouverture, en Novembre 2019 (ouverture reportée finalement à Mars 2020 pour causes de découverte d'amiante dans le bâtiment et de retard des travaux).

L'Avant-Première a eu pour but de renforcer l'ancrage territorial de l'association, en consolidant sa visibilité auprès des habitants et des partenaires. Cela a aussi été l'opportunité d'élargir l'action d'insertion sociale et professionnelle en faisant appel à des salariés de structures locales de l'IAE (Fresnes Service) pour intervenir sur l'opération. Ce partenariat s'est inscrit dans la volonté de créer des logiques de parcours d'insertion et d'envisager de futurs recrutements.

Enfin, il s'agissait de sensibiliser la population locale au réemploi solidaire, à la consommation et au tri, grâce à de l'animation territoriale.

L'Avant-Première s'est organisée de la manière suivante : une journée d'ouverture par semaine, le mercredi, le jour des enfants, afin de favoriser la sensibilisation trans-générationnelle et la participation aux ateliers. Le mercredi a été choisi suite à la Ressourcerie Ephémère organisée en octobre-novembre 2018, jour de la plus forte collecte en apport volontaire.

Le local était ouvert à la collecte de 10h à 18h30 par deux personnes en charge de récupérer, trier et valoriser les objets.

2 personnes venaient en renfort de 14h30 à 18h30 afin d'assurer la vente et la collecte.

Parallèlement, des animations se tenaient à proximité immédiate du local de 14h30 à 17h30.

L'association avait aussi opté pour une ouverture un samedi par mois, avec des ventes spéciales, sur le même mode d'ouverture que les mercredis.

Une fermeture estivale s'est faite du 31/07 au 27/08 avec une réouverture le 28/08.

Le calendrier prévu était le suivant :

- Les mercredis : 05/06 - 12/06 - 19/06 - 26/06 - 03/07 - 10/07 - 17/07 - 24/07 - 28/08 - 04/09 - 11/09 - 18/09 - 25/09 - 09/10 - 16/10 - 23/10 - 30/10 – 06/11 – 13/11
- Les samedis : 13/07 - 14/09 - 12/10 – 09/11

Cependant, nous avons souhaité poursuivre afin de maintenir la dynamique territoriale et quatre dates ont été ajoutées : 20/11 – 27/11 – 04/12 – 18/12. La convention d'occupation précaire nous permettait de prolonger jusque fin décembre.

Pendant sept mois, 207 heures d'insertion qui ont été réalisées sur les 27 jours d'ouverture par 2 salariés de *Fresnes Service*, une association intermédiaire. L'un poursuit d'ailleurs son parcours d'insertion avec **approche** sur le nouveau site.

- 310 collectes réalisées
- Un tonnage total de 4 323 kg
- 894 passages en caisse
- 2 296 objets de tout genre réemployés
- Un panier moyen à hauteur de 4,88 €
- 4 244 € de chiffre d'affaires

Taux de réemploi	50,38%
Taux de recyclage	42,72% *1209.58 kg de textile, 332.46 kg de livres, 172.6 kg de matériels électriques, 98.64 kg de bois, 16.7 kg de métal, 16.1 kg de cartons*
Taux de rebut final	6,91%
Taux de valorisation	**93,10%**

183 personnes participent aux 23 ateliers proposés sur le thème du réemploi, de la récup' et d'un mode de vie zéro déchet.

LOTO

4 - UNE ENTITÉ ÉCONOMIQUE

4.1 - COMPTE DE RÉSULTAT 33

4.1.1 - PRODUITS 33

4.1.2 - CHARGES 35

4.1.3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL 35

4.1.4 - COMPTABILITE ASSOCIATIVE 35

4.2 - BILAN 36

4.2.1 - ACTIF 36

4.2.2 - PASSIF 36

Le compte de résultat et le bilan 2019 sont préparés par le cabinet d'expertise-comptable ***Sceel Axes*** de Saint-Maur et certifiés par un commissaire aux comptes, Benoît BERTHOU du ***Cabinet BUGEAUD*** (Cf. annexe). Il valide l'exactitude des comptes présentés lors de l'Assemblée générale le 16 juillet 2020.

Fonds de roulement (capitaux permanents - immobilisations) : 335 181 €

Besoin en fonds de roulement : 18 328 €

Trésorerie nette : 353 509 €

approche a décidé d'appliquer par anticipation le nouveau règlement comptable associatif dès l'exercice 2019.
Notamment les frais engagés par les bénévoles et abandonnés au profit de l'association sont comptabilisés en produits (dons) et en charges. Ce montant s'élève à 4 227 €.

4 .1 - COMPTE DE RÉSULTAT

Postes	2019	2018	*Variation*
Produits	**986**	**914**	*8%*
Ventes, prestations	405	361	*12%*
Subventions, aides aux postes	422	365	*16%*
Autres produits	159	188	*-16%*
Charges	**(978)**	**(899)**	
Frais de personnel	(670)	(642)	*4%*
Autres charges	(307)	(258)	*19%*
Sous-total	**8**	**15**	
Résultat financier	**2**	**2**	
Résultat exceptionnel	**13**	**(10)**	
Résultat de l'exercice	**24**	**7**	
Contributions volontaires	**218**	**182**	*20%*

en milliers d'euros

4.1.1 - PRODUITS

Produits d'exploitation

Le montant des produits d'exploitation s'élève à 404 984 € (+12 % par rapport à 2018).

✷ Le développement de la clientèle et la hausse du panier moyen permettent une amélioration du chiffre d'affaires, bien que le magasin est fermé le jeudi depuis avril 2019.

- Ventes du magasin : **351 509 €**

Panier moyen : 11,5 € en 2019 (10,3 en 2018)

✷ Le succès des évènements et des manifestations extérieures (Les Automnales, brocantes et Marché de Noël) contribue également à cette forte progression.

- Activités des bénévoles : **23 999 €**
- Manifestations extérieures : **8 868 €**
- *Les Automnales* : **7 502 €**
- Prestations de sensibilisation : **5 521 €**
- Ventes « matières » : **4 110 €**
- Autres : **3 475 €**

Passages en caisse :
30.465 en 2019
(+3% vs 2018)
162 passages/jour
(+17% vs 2018)

Subventions

PARTENAIRES	OBJET	MONTANT
Département du Val-de-Marne	Subvention dans le cadre du PADIE	40 500 €
Ville de Saint-Maur-des-Fossés	Fonctionnement de la structure	20 000 €
EPT 10	Subvention Déchets	5 000 €
ORLY – Projet	Subvention « Avant-Première »	18 067 €
PLIE	Subvention SIAE	22 640 €
TOTAL Subventions		**106 207 €**

Aide aux postes

ÉTAT - ASP (Agence de Services et de Paiement)	CDDI aide aux postes	304 403 €
	Modulation sur aide aux postes	11 851 €
TOTAL Aide aux postes		**316 254 €**

Dons et adhésions

	2018	2019	Évolution
Adhésions	5 355 €	6 915 €	+ 29 %
Dons personnes physiques	61 975 €	56 202 €	- 9 %
Mécénat	9 390 €	15 182 €	+ 62 %
TOTAL	**76 720 €**	**78 299 €**	**+ 2 %**

461 adhérents

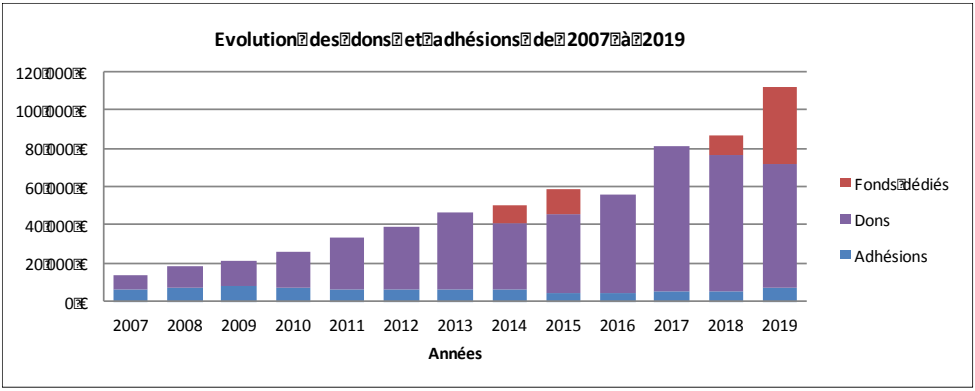

Une politique dynamique de communication et de manifestations extérieures, permet une progression de 29% par rapport à 2018

4.1.2 - CHARGES

Frais de personnel

Les charges salariales représentent 70 % du budget total. Ce poste intègre la provision pour « Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat » versée à tous les salariés au premier trimestre 2020.

Autres charges

Parmi celles-ci, le loyer du local s'élève à 72 918 €. Il représente 7 % du total des charges. Suivent ensuite les charges liées aux fluides du local, aux véhicules (essence, entretien, assurance), aux honoraires (comptable, accompagnement, autres missions), et à la communication.

4.1.3 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En 2019, il inclut des recettes relatives à l'année 2018.

4.1.4 - COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE : COMPTES DE LA CLASSE 8

Contributions volontaires en nature

Celles-ci se comptabilisent en classe 8 en charges et en produits. Elles incluent la valorisation du temps de bénévolat en fonction du temps passé en équivalent SMIC charges incluses : 218 002 €.

Les produits d'exploitation liés à l'activité du chantier d'insertion représentent **41 %** du budget.
En intégrant les contributions volontaires en nature soit 218 002 €,
l'autofinancement de la structure s'élève à **34 %**.

4.2 - BILAN

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018	PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations	**160**	**181**	**Fonds propres**	**457**	**412**
Barbès	127	181	Réserves	248	209
Orly	32	0	Report à nouveau	78	71
			Résultat	24	7
			Autres fonds propres	107	125
Créances	**89**	**39**	**Provisions**	**38**	**16**
Autres actifs	**364**	**302**	**Dettes d'exploitation**	**118**	**93**
Total de l'Actif	**613**	**522**	**Total du Passif**	**613**	**522**

en milliers d'euros

4.2.1 - ACTIF

La forte croissance des recettes du magasin, la progression des subventions et des dons, permettent de dégager un excédent de 23 827 €

Immobilisations

- Saint-Maur : 126 823 €
- Orly : 32 997 €

Créances

Elles se décomposent en :
- Avances sur commandes : 12 913 €
- Produits et subventions à recevoir : 74 560 €
- Autres créances : 1 805 €

Autres actifs

Ils incluent essentiellement les disponibilités de l'association.

4.2.2 - PASSIF

Report à nouveau

Au cours de l'assemblée générale 2019, l'affectation du résultat 2018, soit + 6 984 €, au report à nouveau est votée.

Autres fonds propres

Ce poste correspond aux subventions nettes qui financent des investissements. Les subventions d'équipement sont inscrites au passif et s'amortissent au même rythme que les immobilisations qu'elles financent.

Provisions

Dans ce poste figurent notamment les provisions d'indemnités de départ en retraite.

Dettes

Ce sont les sommes restant dues aux organismes sociaux et aux fournisseurs et réglées début 2020.

CONCLUSION

UN AVENIR : AXES 2020

- **Démarrer un deuxième Chantier d'Insertion - Ressourcerie**
- **Fédérer l'équipe des salariés permanents autour du projet d'insertion**
- **Engager la réflexion sur la stratégie à cinq ans**

APPROCHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association APPROCHE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre président le 15 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Eléments post-clôture - Covid-19 » de l'annexe des comptes annuels qui présente les effets de la pandémie Covid-19 sur l'activité de votre Association et ses conséquences sur l'application du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des investissements ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la comptabilisation des subventions d'investissement s'y rattachant.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents tenus à la disposition des adhérents sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communications aux membres de l'association appelés à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude sou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 7 juillet 2020

Audit Bugeaud
Benoît BERTHOU
Commissaire aux Comptes

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	97 699	79 668	18 031	2,94	17 494	3,35
Autres immobilisations corporelles	520 999	404 891	116 108	18,94	146 380	28,04
Immobilisations corporelles en cours	8 181		8 181	1,33		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Autres immobilisations financières	17 500		17 500	2,86	17 500	3,35
TOTAL (I)	***644 379***	***484 559***	***159 820***	26,06	***181 374***	34,74
STOCKS ET EN COURS:						
Avances & acomptes versés sur commandes	12 913		12 913	2,11		
Créances usagers et comptes rattachés	964	964			4 600	0,88
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 405		1 405	0,23		
. Personnel	400		400	0,07	674	0,13
. Autres	74 560		74 560	12,17	33 780	6,47
Valeurs mobilières de placement	103 285		103 285	16,85	102 531	19,64
Disponibilités	255 336		255 336	41,66	193 082	36,99
Charges constatées d'avance	5 152		5 152	0,84	6 010	1,15
TOTAL (II)	**454 015**	**964**	**453 051**	73,92	**340 676**	65,26
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***1 098 394***	***485 523***	***612 871***	100,00	***522 050***	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Réserves	247 992	40.46	208 729	39.98
Report à nouveau	78 361	12.79	71 377	13.67
Résultat de l'exercice	23 827	3.89	6 984	1.34
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	107 254	17,50	125 149	23,97
TOTAL(I)	***457 434***	74.64	***412 239***	78.97
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	37 567	6.13	16 425	3.15
TOTAL (II)	***37 567***	6.13	***16 425***	3.15
FONDS DEDIÉS				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	5 112	0.83		
Fournisseurs et comptes rattachés	19 868	3.24	5 687	1.09
Autres	79 142	12.91	56 323	10.79
Produits constatés d'avance	13 750	2.24	31 376	6.01
TOTAL(IV)	***117 871***	19.23	***93 386***	17.89
TOTAL PASSIF	**612 871**	100.00	***522 050***	100.00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises	399 456		399 456	98,64	355 585	98.41	43 871	12,34
Prestations de services	5 528		5 528	1,36	5 737	1.59	-209	-3,63
Montants nets produits d'expl.	***404 984***		***404 984***	100,00	***361 322***	100,00	***43 662***	12,08
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Subventions d'exploitation			422 460	104,32	74 500	20.62	347 960	467,06
Cotisations			6 915	1,71	76 720	21,23	-69 805	-90,98
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			816	0,20			816	N/S
Autres produits			82 375	20,34	7 573	2,10	74 802	987,75
Reprise sur provisions, dépréciations			9 000	2,22	41 988	11,62	-32 988	-78,56
Transfert de charges			6 710	1,66	296 828	82,15	-290 118	-97,70
Sous-total des autres produits d'exploitation			***528 276***	130,44	***497 609***	137.72	***30 667***	6,16
Total des produits d'exploitation (I)			***933 261***	230,44	***858 931***	237.72	***74 330***	8,65
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de matières premières et approvisionnements			10 168	2,51	14 504	4,01	-4 336	-29,89
Autres achats non stockés			28 321	6,99	13 783	3,81	14 538	105,48
Services extérieurs			92 568	22,86	98 735	27,33	-6 167	-6,24
Autres services extérieurs			54 993	13,58	43 048	11,91	11 945	27,75
Impôts, taxes et versements assimilés			11 781	2,91	9 461	2,62	2 320	24,52
Salaires et traitements			533 372	131,70	485 268	134,30	48 104	9,91
Charges sociales			107 912	26,65	130 400	36,09	-22 488	-17,24
Autres charges de personnel			29 158	7,20	26 091	7,22	3 067	11,76
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements			66 337	16,38	70 213	19,43	-3 876	-5,51
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations			964	0,24			964	N/S
.Pour risques et charges : dotation aux provisions			27 640	6,82	4 500	1,25	23 140	514,22
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées			11 000	2,72			11 000	N/S
Autres charges			3 355	0,83	3 116	0,86	239	7,67
Total des charges d'exploitation (II)			***977 570***	241,38	***899 119***	248,84	***78 451***	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**-44 310**	-10,93	**-40 188**	-11,11	**-4 122**	-10,25
PRODUITS FINANCIERS:								
Autres intérêts et produits assimilés			2 455	0,61	1 829	0,51	626	34,23
Total des produits financiers (V)			***2 455***	0,61	***1 829***	0,51	***626***	34,23
CHARGES FINANCIERES:								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER			**2 455**	0,61	**1 829**	0,51	**626**	34,23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT			**-41 855**	-10,32	**-38 359**	-10,61	**-3 496**	-9,10
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			13 442	3,32	4 505	1,25	8 937	198,38
Sur opérations en capital			52 728	13,02	55 160	15,27	-2 432	-4,40
Total des produits exceptionnels (VII)			***66 170***	16,34	***59 664***	16,51	***6 506***	10,90
CHARGES EXCEPTIONNELLES:								
Sur opérations de gestion			179	0,04	14 118	3,91	-13 939	98,72
Total des charges exceptionnelles (VIII)			***179***	0,04	***14 118***	3,91	***-13 939***	98,72
Impôts sur les sociétés (X)			309	0,08	203	0,06	106	52,22
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			***65 991***	16,29	***45 546***	12,61	***20 445***	44,89

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	*1 001 885*	247.39	*920 424*	254.74	*81 461*	8.85
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	*978 058*	241.51	*913 440*	252.80	*64 618*	7.07
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	*23 827*	5.88	*6 984*	1.93	*16 843*	241.17

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat	218 002		175 943			
Prestations en nature						
Dons en nature	5 506		6 175			
TOTAL	***223 508***		***182 118***			
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	5 506		6 175			
Prestations						
Personnel bénévole	218 002		175 943			
TOTAL	***223 508***		***182 118***			

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 de l'Association Approche dont l'activité est la réinsertion par le réemploi a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 612 871,45 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 23 827,28 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/06/2020 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Application du nouveau règlement comptable n°2018-06

Les comptes annuels de l'Association Approche étaient jusqu'à présent élaborés et présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Approche a choisi d'anticiper l'application du règlement n°2018-06 pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ce règlement abrogeant et remplaçant le règlement CRC n°99-01 obligatoirement à compter du 1er janvier 2020.

Les changements importants visent :

- La définition des fonds propres et les réserves pour projet de l'entité
- Les subventions d'investissement
- Les legs et donation
- Les fonds dédiés
- Les ressources
- Les dons en nature destinés à être cédés
- Les frais abandonnés à titre de dons par les bénévoles
- Les Contributions volontaires en nature : CVN
- Le renforcement du contenu de l'annexe

L'impact de l'application du nouveau règlement se situe au niveau de la présentation des comptes et non pas au niveau du résultat. Voici les changements opérés :

- Reclassement des comptes de subventions, de dons et de cotisations,
- Changement de la comptabilisation des fonds dédiés,
- Changement de la comptabilisation de l'abandon de frais engagés par les bénévoles
- Changement de la comptabilisation des Contributions volontaires en nature : CVN

Concernant les frais engagés par les bénévoles :

Les frais engagés par les bénévoles d'une entité et auxquels ils renoncent au profit de l'entité sont désormais comptabilisés :

- dans un premier temps, en charges en contrepartie d'une dette vis-à-vis du bénévole
- puis dans un compte de produit spécifique en contrepartie du compte de tiers des bénévoles, annulant ainsi la dette de l'entité à l'égard du bénévole (Règl. ANC 2018-06 art. 141-4).

En effet, les abandons de frais kilométriques par les bénévoles ne doivent plus être enregistrés en contributions volontaires par nature afin que ces derniers puissent bénéficier de la réduction d'impôt correspondante prévue à l'article 200 du CGI (Règl. ANC 2018-06, commentaire infra-réglementaire IR 1 sous l'article 141-4)

Concernant les Contributions volontaires en nature : CVN

Il est précisé qu'une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Il s'agit des contributions (Règl. ANC 2018-06 art. 211-1) :

- en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes
- en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état
- en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

En outre, les contributions volontaires en nature sont valorisées, comptabilisées et présentées au pied du compte de résultat, si les deux conditions suivantes sont réunies (Règl. ANC 2018-06 art. 211-2 et 211-3) :

- ce sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité ;
- l'entité est en mesure de les recenser et de les valoriser.

Les contributions volontaires en nature étaient déjà présentées au pied du bilan du compte de résultat d'Approche mais comprenaient les frais engagés par les bénévoles. Désormais, les CVN n'incluront plus les frais engagés par les bénévoles qui feront partie du compte de résultat.

Autres règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les installations et agencements sont amortis sur la durée restante du bail précaire de l'association pour ses locaux d'exploitation.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

Comptabilisation des indemnités de fin de carrière (IFC) :

La comptabilisation des engagements en matière de retraite permet de lisser la charge et d'éviter que le résultat ou le budget de l'année du départ à la retraite d'un salarié ne soit impacté à 100 % par l'indemnité de fin de carrière versée au salarié quittant la structure.

Comme il est possible de ne calculer ces engagements que pour certaines catégories de salariés, seules les indemnités relatives aux permanents d'Approche ont été provisionnées.

Le calcul est fonction de l'âge des salariés, de la convention collective applicable, du turn over, de la table des mortalités.

Nous constatons une dotation de provision de 2,5 k € comptabilisée à la clôture.
A la clôture la provision s'élève à 9,9 k€ contre 7.4 k€ à la fin de l'année 2018.

ELEMENTS POST CLOTURE

COVID-19

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association Approche constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur l'organisation matérielle de son activité mais estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

L'association a fermé ses espaces de vente du 16 mars au 10 mai 2020.

Elle a eu recours au chômage partiel pour la majorité des salariés et a reporté les règlements des cotisations Urssaf de 3 mois suivant la réglementation en vigueur.

ACTIVITE

L'exercice 2019 a été marqué par l'ouverture à partir de juillet d'une Ressourcerie éphémère une journée par semaine sur son nouveau site d'Orly. Par ailleurs, six salariés en insertion travaillent sur le territoire depuis décembre 2019 sous la responsabilité d'une coordinatrice.

La Ressourcerie et l'espace de vente définitif ont ouvert leurs portes en mars 2020.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 644 379 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	582 096	36 602		626 879
Immobilisations financières	17 500			17 500
TOTAL	*599 596*	*36 602*		*644 379*

Amortissements et provisions d'actif = 484 559 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	418 222	66 337		484 559
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*418 222*	*66 337*		*484 559*

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Mat.outil.services gén. barbès	71 351	60 643	10 707	de 3 à 7 ans
Mat.outil.services gén. orly	6 743		6 743	de 3 à 5 ans
Mat.outil.ventes barbès	3 333	2 896	437	de 2 à 5 ans
Agencements, aménagements	16 273	16 129	144	de 3 à 5 ans
I.g.a.a.d. barbès	355 614	274 733	80 881	de 3 à 9 ans
I.g.a.a.d.orly	1 933	559	1 374	de 2 à 3 ans
Travaux accessibilité 2015	30 330	20 785	9 544	6 ans
Matériel de transport	80 724	80 724	0	de 3 à 5 ans
Matériel bur et info barbès	34 142	25 975	8 167	de 3 à 5 ans
Matériel bur et info orly	6 534	0	6 534	de 4 à 5 ans
Mobilier barbès	2 113	2 113	0	3 ans
Mobilier orly	9 607	0	9 607	de 5 à 10 ans
Immobilisations en c	8 181	0	8 181	Non amortiss.
TOTAL	*626 879*	*484 559*	*142 322*	

Etat des créances = 99 981 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	17 500		17 500
Actif circulant & charges d'avance	82 481	82 481	
TOTAL	*99 981*	*82 481*	*17 500*

Provisions pour dépréciation = 964 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		964			964
Comptes financiers					
TOTAL		*964*			*964*

Produits à recevoir par postes du bilan = 74 560 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	74 560
Disponibilités	
TOTAL	*74 560*

Charges constatées d'avance = 5 152 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 37 567 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	16 425	30 142		9 000	37 567
TOTAL	*16 425*	*30 142*		*9 000*	*37 567*

Etat des dettes = 117 871 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	5 112	5 112		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	19 868	19 868		
Dettes fiscales & sociales	62 484	62 484		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	16 658	16 658		
Produits constatés d'avance	13 750	13 750		
TOTAL	*117 871*	*117 871*		

Charges à payer par postes du bilan = 61 777 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	5 465
Dettes fiscales & sociales	40 253
Autres dettes	16 060
TOTAL	*61 777*

Produits constatés d'avance = 13 750 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan passif

FONDS ASSOCIATIFS

La subvention d'équipement pour 107 254 € (subvention d'investissement 461 552 € - réintégration 354 298 €) correspond aux engagements d'acquisitions d'immobilisations.

Jusqu'à l'exercice 2009, les subventions d'équipement étaient comptabilisées dans le compte "102600" et n'étaient pas rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles finançaient.

A compter de l'exercice 2009, et pour une présentation du bilan plus proche de la réalité économique, les subventions d'équipement sont rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles financent.

Les augmentations de subventions d'équipement de l'exercice sont de 34 833 € affectés aux équipements du local d'Orly.

Les subventions d'équipements rapportées au résultat au titre de 2019 s'élèvent à 52 728 € dont 38 220 € pour les subventions liées à l'emménagement Avenue Barbès, 5 051 € pour les travaux d'accessibilité, 9 033 € pour les véhicules et 424 € pour les équipements d'Orly.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUE

Ont été repris au cours de l'exercice 2019 la provision pour risque de non recouvrement des subventions de Pesées 2017 et 2018 de la Mairie pour 4 500 € chacune, les règlements ayant été opérés en 2019 et le risque n'existant plus.

Ont été dotés par contre les risques de non recouvrement de la subvention EPT 10 pour 5000 € et du FSE pour 22 639.50 €

Le total des Provisions pour Risques s'élève à 27 640 € fin 2019 contre 9 000 € fin 2018

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 404 984 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	399 456	98,64 %
Prestations de services	5 521	1,36 %
Produits des activités annexes	7	0,00 %
TOTAL	*404 984*	*100.00 %*

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 309 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-44 310		-44 310
Résultat financier	2 455	309	2 146
Résultat exceptionnel	65 991		65 991
Participation des salariés			
TOTAL	*24 136*	*309*	*23 827*

Autres informations relatives au compte de résultat

Certains comptes de transferts de charges existant jusqu'au 31/12/2018 sont désormais comptabilisés dans des comptes de subventions d'investissement. Il s'agit des aides au titre des contrats à durée déterminée d'insertion pour 316 253 €

Restent en compte de transferts de charges les actions de formation prises en charge par Uniformation :
6 688 € en 2019

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 840
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	*3 840*

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	8	
Ouvriers	27	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*36*	*0*

Annexes aux comptes annuels (suite)

Autres informations complémentaires

Détail des contributions volontaires :

Valorisation du bénévolat en fonction du temps passé en équivalent SMIC + 40 % charges sociales : soit 15 525 heures effectuées par 91 bénévoles (64 femmes et 27 hommes) valorisées à 218 002 €

Dons en nature : 5 506 €

Les frais kilométriques d'un montant de 4 227 € ont été comptabilisés dans les comptes 625400/754120 conformément au nouveau règlement comptable.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 74 560 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers pdts a recevo(468700)	74 560
TOTAL	*74 560*

Charges constatées d'avance = 5 152 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(486000)	5 152
TOTAL	*5 152*

Charges à payer = 61 777 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fts non parven(408100)	5 465
TOTAL	*5 465*

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prime a verser (428110)	11 000
Prov. congés à payer(428200)	13 429
Ch.soc.prime a verser (438110)	5 000
Ch.soc.dette cong.a(438200)	3 392
Org.soc.autr.charg a(438600)	7 431
TOTAL	*40 253*

Autres dettes	Montant
Divers charges a pay(468600)	16 060
TOTAL	*16 060*

Produits constatés d'avance = 13 750 E

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance(487000)	13 750
TOTAL	*13 750*

approche insertion